



Conditions particulières de la fourniture d'électricité d'impact d'élecocité
ELEC SPOT 21-20
sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA

ELECOCITE SAS immatriculé au RCS de Lille sous le N° de SIREN 832 691 307

Fournisseur d'électricité autorisé par arrêté Ministériel,

soumis aux dispositions des articles L.333-1 et suivants et des articles R.333-1 à R.333-16 du code de l'énergie

Client

Dénomination sociale :

Statut Juridique :

Adresse du siège social :

SIRET :

TVA intracom :

Année de création :

Signataire

Prénom :

Nom :

Fonction :

Portable :

email :

Site

Nom/Référence :

Adresse du compteur :

PDL :

POINTE

HPH

HCH

HPE

HCE

Puissance souscrite (kVA)

Consommation annuelle de référence (kWh)

Acheminement

En cas de multi sites, fournir une liste des sites avec les données correspondantes.

Prix de la fourniture d'électricité ELEC SPOT 21-20

Abonnement 9 € HT /kVA /an

Prix du Mwh de chaque période tarifaire (Pt)

Les coefficients de saisonnalité et d'écrêtement et les facteurs de risques sont définis dans les CGV ci-jointes.

$$Prix Pt = [Prix_{ARENH} \cdot coef_{ARENH m} \cdot coef_{écrêtement} + Prix_{SPOT elec Pt} \cdot (1 - coef_{ARENH m}) \cdot (1 - coef_{écrêtement})] \cdot F_{Risque}$$

Prix limite à la hausse $Pt_{max} = 1380$ € HT / Mwh

Prix limite à la baisse $Pt_{min} = 75$ € HT / Mwh

$F_{risque} = 1,18$

Coût d'acheminement (ENEDIS)

Les coûts d'acheminement sont définis par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) et sont facturés par élecocité en plus de la fourniture.

Garantie de capacité

	Pointe	HPH	HCH	HPE	HCE
Coût de la capacité en c€ HT /kWh	0,79	0,79	0	0	0

Le coût est déterminé notamment avec le prix de référence fixé par la CRE chaque année et égal à la moyenne des prix résultant des enchères organisées par la bourse des marchés SPOT European Power Exchange.

Conditions commerciales

Date de prise d'effet :

Date de 1^{ère} fourniture :

Engagement jusqu'au 31/12/2023

Cautions : 1/12^e de la consommation annuelle de référence

Facturation : Fin de mois

Paielement : prélèvement

Accès aux données de comptage et validation

Le Client autorise expressément ELECOCITE à demander et à recevoir d'Enedis les données suivantes pour chaque point de livraison du présent contrat :

- _ L'historique des mesures, en kWh, du site (et puissances atteintes et dépassements de puissance) ;
- _ L'historique des relevés d'index quotidiens, en kWh, et la puissance maximale quotidienne, en kVA ou kWh ;
- _ L'historique de courbe de charge jusqu'au pas demi-horaire du site ;
- _ Les données techniques et contractuelles disponibles du site.

Il autorise élecocité à faire toutes les recherches nécessaires auprès d' ENEDIS pour identifier le ou les compteurs désignés et accéder à l'ensemble des données dans les présentes conditions particulières.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes de l'offre d'elecocité.

Le présent document est une pré-validation qui engage le client et dont la souscription au service d'elecocité deviendra définitive dès lors que la procédure électronique de validation aura été établie par sms et lorsque élecocité aura intégré le compteur d'électricité dans son périmètre.

Le client autorise élecocité à appeler le numéro de portable indiqué afin d'obtenir le code de confirmation de sa souscription.

Signature

Fait à :

Le :

élecocité SAS

21 rue du Luyot 59113 SECLIN

contact@elecocite.fr

SIRET 832 691 307 00017 TVA FR50 832 691 307 APE 3514Z

Fournisseur d'électricité autorisé par arrêté Ministériel,

soumis aux dispositions des articles L.333-1 et suivants et des articles R.333-1 à R.333-16 du code de l'énergie